

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 novembre 2014, ajournée au 9 décembre 2014 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES:

Mesdames Aurélie Condrain-Morel, Diane Fournier, Paule Froment, Denise Girard, Myriam Hardy, Carole Lavallée et Catherine Pelletier

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Madame Valérie St-Laurent

Messieurs Yanick Cyr, Bruno Marcoux et Michel Rocheleau

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Johanne Caron, directrice du Service des ressources financières
Mme Sylvie Latreille, directrice du Service des ressources éducatives
M. Pierre Vallerand et Mme Mylène Malo de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 02.

51-CC-2014-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

- 7.3 *Amendement à la composition du Comité exécutif*
- 7.4 *Élections des membres supplémentaires du Comité exécutif*
 - 7.4.1 *Nomination de deux scrutateurs pour l'élection des membres supplémentaires du Comité exécutif*
 - 7.4.2 *Élection des membres supplémentaires du Comité exécutif (élus au suffrage universel)*
- 15.1 *Projet de redécoupage du territoire de la CSMV. Le point 15.1 sera discuté après le point 5 Période de questions orales du public.*

Adoptée à l'unanimité

- 1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Parole aux élèves
- 5. Période de questions orales du public
- 15.1 Projet de redécoupage du territoire de la CSMV
- 6. Affaires du Service des ressources financières
 - 6.1 États financiers 2013-2014 et rapport de l'auditeur indépendant
- 7. Affaires de la Direction générale
 - 7.3 Amendement à la composition du Comité exécutif
 - 7.4 Élection des membres supplémentaires du Comité exécutif
 - 7.4.1 Nomination de deux scrutateurs pour l'élection des membres supplémentaires du Comité exécutif
 - 7.4.2 Élection des membres supplémentaires du Comité exécutif (élus au suffrage universel)
- 8. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 8.5 Rémunération des commissaires
 - 8.6 Nomination – comité de gouvernance et d'éthique
 - 8.7 Nomination – comité de vérification interne
 - 8.8 Nomination – comité des ressources humaines
 - 8.9 Comité de révision de décision – composition
 - 8.10 Comité consultatif du transport – désignation des commissaires
- 16. Période de questions orales du public
- 17. Parole aux commissaires
- 18. Ajournement ou clôture de la séance

PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève n'a pris la parole.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Une personne a pris la parole. Des documents de la Commission scolaire des Patriotes ont été remis à tous les commissaires.

*** *Le commissaire Serge Mainville quitte la séance afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts****

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

52-CC-2014-2015

PROJET DE REDÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DE LA CSMV

CONSIDÉRANT les scénarios de redécoupage du territoire des commissions scolaires élaborés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc, souhaite recevoir les commentaires des commissions scolaires concernant les scénarios proposés;

CONSIDÉRANT que le scénario envisagé pour la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) prévoit l'ajout de deux villes à son territoire, soit les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville;

CONSIDÉRANT que les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville font présentement partie du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP);

CONSIDÉRANT que de nombreux obstacles organisationnels sont occasionnés par ce projet de redécoupage, concernant notamment le transport scolaire, l'arrimage des différentes conventions collectives locales et l'offre de service en lien avec les projets pédagogiques particuliers présents dans les écoles secondaires de la CSMV;

CONSIDÉRANT que ces propositions d'annexion n'engendreraient pas de gain organisationnel et financier;

CONSIDÉRANT que les déplacements importants d'élèves engendrés par cette annexion à court et moyen termes ne favoriseront pas la réussite des élèves de ces territoires;

CONSIDÉRANT la forte croissance de la clientèle de la CSMV;

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil des établissements scolaires de la CSMV;

CONSIDÉRANT les besoins de la CSMV en ajouts d'espace et des démarches entreprises auprès du MELS depuis les trois dernières années;

CONSIDÉRANT les difficultés d'obtention de terrains et les particularités de la situation géographique du territoire de la CSMV qui limitent ses possibilités d'expansion;

CONSIDÉRANT qu'un immeuble excédentaire de la CSP est situé au 790, rue Quinn à Longueuil;

CONSIDÉRANT que cet immeuble pourrait résoudre des problèmes liés aux besoins de locaux;

IL EST PROPOSÉ par M. David Miljour :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

DE DEMANDER au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de modifier le projet du redécoupage de la carte territoriale des commissions scolaires afin de ne pas annexer les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville à la CSMV;

DE DEMANDER au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de décréter la cession de l'immeuble situé au 790, rue Quinn à Longueuil appartenant présentement à la CSP pour qu'il devienne la propriété de la CSMV;

DE DEMANDER à la CSP de faire les démarches nécessaires auprès du ministre pour que l'immeuble soit cédé à la CSMV ;

DE DEMANDER au MELS de réfléchir à des solutions afin de répondre aux besoins importants d'ajouts d'espace de la CSMV;

DE MANDATER la présidente et le directeur général afin qu'ils assurent la transmission de cette résolution auprès du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adoptée à l'unanimité

*** *Le commissaire Serge Mainville réintègre la séance publique.* ***

53-CC-2014-2015

**ÉTATS FINANCIERS 2013-2014 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDÉPENDANT**

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*, toute commission scolaire doit soumettre le rapport financier annuel accompagné du rapport de l'auditeur au ministre;

CONSIDÉRANT que le comité de travail du Conseil des commissaires a recommandé l'acceptation du rapport financier de l'exercice 2013-2014;

CONSIDÉRANT que les revenus totaux de l'exercice s'élèvent à 365 332 504 \$ et que les dépenses correspondantes sont de 360 489 932 \$ laissant un surplus d'exercice de 4 842 572 \$;

IL EST PROPOSÉ par Mme Aurélie Condrain-Morel :

QUE le rapport financier de la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'exercice financier 2013-2014 et le rapport de l'auditeur correspondant soient acceptés.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

54-CC-2014-2015

AMENDEMENT À LA COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT que la présidence et un commissaire-parent sont automatiquement membres du Comité exécutif, selon l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la résolution 40-CC-2014-2015 adoptée le 18 novembre 2014 par le Conseil des commissaires qui prévoit notamment que le nombre de membres du Comité exécutif ayant le droit de vote et représentant une circonscription est de 4;

CONSIDÉRANT que le nombre total de membres du Comité exécutif est donc de 6, incluant la présidence et un commissaire-parent;

CONSIDÉRANT que l'élection de ces 4 commissaires et celle du commissaire-parent ont eu lieu lors de la séance publique du Conseil des commissaires du 25 novembre 2014;

CONSIDÉRANT les discussions subséquentes qui ont eu lieu lors des rencontres des comités de travail du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la tâche qui est dévolue aux membres du Conseil des commissaires dû à la diminution du nombre de commissaires et à l'augmentation du nombre d'électeurs dans chacune de leur circonscription;

CONSIDÉRANT que les commissaires devront siéger dans plus d'un comité et qu'il est important qu'ils puissent assurer le quorum lors des rencontres;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation devrait déposer, en janvier prochain, un projet de loi afin de proposer des changements importants à la structure des commissions scolaires, ce qui demandera l'implication de membres du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT qu'il apparaît nécessaire d'impliquer plus de commissaires élus dans le Comité exécutif afin de permettre à ceux qui en feront partie de pouvoir s'impliquer dans les autres comités et ainsi participer aux activités où leur présence sera requise sans nuire au bon fonctionnement de ce dernier;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable que le nombre de membres du Comité exécutif ayant le droit de vote et représentant une circonscription soit de 8 au lieu de 4, afin que le nombre total de membres du Comité exécutif soit de 10 au lieu de 6 (incluant la présidence et un commissaire-parent);

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard:

1^o **d'AMENDER** en partie la résolution 40-CC-2014-2015 adoptée le 18 novembre 2014 par le Conseil des commissaires afin de remplacer « 4 » par « 8 »;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

2° **de PROCÉDER** en conséquence à l'élection de 4 nouveaux membres du Comité exécutif parmi les commissaires ayant le droit de vote et qui ne sont pas déjà membres du Comité exécutif.

La présidente demande un vote nominatif :

POUR (7) : Diane Fournier, Michel Gervais, Denise Girard, Myriam Hardy, Benoît Laganière, Serge Mainville et Catherine Pelletier

CONTRE (5) : Aurélie Condrain-Morel, Paule Froment, David Miljour, Alain Riendeau, Carole Lavallée

ABSTENTION (0)

Adoptée à la majorité

ÉLECTION DES MEMBRES SUPPLÉMENTAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

55-CC-2014-2015

NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR L'ÉLECTION DES MEMBRES SUPPLÉMENTAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la procédure d'élection adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 27 octobre 2009 qui prévoit que les scrutateurs soient choisis parmi les commissaires-parents ou, le cas échéant, parmi le personnel hors cadre ou le personnel cadre présent;

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard :

QUE Mme Sylvie Caron et M. Daniel Tremblay soient désignés pour agir à titre de scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

56-CC-2014-2015

ÉLECTION DES MEMBRES SUPPLÉMENTAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF (COMMISSAIRES ÉLUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL)

CONSIDÉRANT que la présidence et un commissaire-parent sont automatiquement membres du Comité exécutif;

CONSIDÉRANT la résolution no 40-CC-2014-2015, adoptée lors de la séance spéciale du 18 novembre 2014, déterminant le nombre de membres du Comité exécutif ayant le droit de vote et représentant une circonscription;

CONSIDÉRANT la résolution d'amendement adoptée lors de la séance d'ajournement du 9 décembre 2014, augmentant à huit (8) le nombre de membres du Comité exécutif ayant le droit de vote et représentant une circonscription;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

CONSIDÉRANT qu'il s'avère nécessaire d'élire les 4 membres supplémentaires au Comité exécutif;

CONSIDÉRANT la procédure d'élection applicable adoptée par le Conseil des commissaires le 27 octobre 2009 par la résolution no 24-CC-2009-2010;

Le président d'élection appelle les mises en candidatures pour les 4 postes supplémentaires des membres du Comité exécutif :

Diane Fournier propose Michel Gervais
Denise Girard propose Catherine Pelletier
Benoît Laganière propose Denise Girard
Diane Fournier propose Paule Froment
Michel Gervais propose Alain Riendeau
Denise Girard propose Myriam Hardy

Le président d'élection demande aux candidats s'ils acceptent d'être candidats. Tous les candidats acceptent à l'exception de Mmes Paule Froment et Myriam Hardy.

Puisque le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le président d'élection déclare élues par acclamation les personnes suivantes :

M. Michel Gervais
Mme Catherine Pelletier
Mme Denise Girard
M. Alain Riendeau

57-CC-2014-2015

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil des commissaires peut déterminer la rémunération versée à ses membres ;

CONSIDÉRANT que le montant annuel maximal de cette rémunération fixé par le *Décret 836-2000* du 28 juin 2000 fut établi à 257 022,96 \$ pour l'année scolaire 2014-2015 en tenant compte de la majoration annuelle selon le taux de l'indice des prix à la consommation (IPC) annuel moyen ;

CONSIDÉRANT la résolution 115-CC-2013-2014 adoptée par le Conseil des commissaires le 27 mai 2014 concernant la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau décret est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2014 (décret 707-2014 adopté le 16 juillet 2014) et a remplacé le décret antérieur;

CONSIDÉRANT la tenue des élections scolaires générales le 2 novembre 2014;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de répartir, entre les commissaires actuels, le solde résiduel de l'enveloppe globale maximale de rémunération pour l'année scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT que les commissaires-parents sont entrés en fonction le 2 novembre 2014;

CONSIDÉRANT que 9 des 12 commissaires élus le 2 novembre 2014 sont entrés en fonction le 8 novembre 2014;

CONSIDÉRANT que les 3 autres commissaires sont entrés en fonction le 10 novembre 2014 en raison de la tenue d'un dépouillement judiciaire;

CONSIDÉRANT que le nombre total de membres du Comité exécutif est de 10;

CONSIDÉRANT que la rémunération tient compte des postes à la vice-présidence au conseil des commissaires et au Comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard :

QUE la rémunération à verser aux commissaires soit établie selon la répartition suivante et ce, à compter de la date de leur entrée en fonction respective jusqu'au 30 juin 2015 :

- Montant versé à chaque commissaire élu: 6 876,08 \$
- Montant versé à chaque commissaire-parent : 7 081,95 \$
- Montant additionnel versé à la vice-présidence du Conseil des commissaires 2 093,42 \$
- Montant additionnel versé à la vice-présidence du Comité exécutif 1 679,34 \$
- Montant additionnel versé à la présidence du Conseil des commissaires 21 505,93 \$

La commissaire Myriam Hardy propose, en amendement, de recevoir, pour sa part, la rémunération établie dans le cas où il n'y aurait eu que 6 membres au Comité exécutif, c'est-à-dire 5 793,36 \$ (montant versé à chaque commissaire élu), la différence pouvant être retournée dans l'enveloppe de gestion.

La commissaire Denise Girard accepte d'intégrer cette proposition d'amendement à sa proposition principale.

La présidente demande le vote nominatif sur la proposition principale, telle qu'amendée.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

POUR (10) : Aurélie Condrain-Morel, Diane Fournier, Paule Froment, Michel Gervais, Denise Girard, Myriam Hardy, Benoît Laganière, Serge Mainville, Catherine Pelletier et Alain Riendeau

CONTRE (2) : David Miljour et Carole Lavallée

ABSTENTION (0)

Adoptée à la majorité

58-CC-2014-2015

NOMINATION – COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

CONSIDÉRANT la résolution # 156-CC-2008-2009 adoptée par le Conseil des commissaires le 23 juin 2009 instituant un comité de gouvernance et d'éthique et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres;

CONSIDÉRANT que ce comité est composé d'office de la présidence, en plus de deux commissaires nommés par le Conseil;

CONSIDÉRANT que deux commissaires substitués doivent également être nommés par le conseil;

IL EST PROPOSÉ par Mme Carole Lavallée :

1° de **NOMMER** les commissaires suivants, membres du comité de gouvernance et d'éthique, et ce, pour une durée de deux (2) ans :

1. Mme Catherine Pelletier
2. M. Benoît Laganière

2° de **NOMMER** les substitués suivants qui pourront agir en cas d'absence ou d'empêchement d'un membre du comité:

1. Mme Denise Girard
2. M. Alain Riendeau

Adoptée à l'unanimité

59-CC-2014-2015

NOMINATION – COMITÉ DE VÉRIFICATION INTERNE

CONSIDÉRANT la résolution # 41-CC-2009-2010 adoptée par le Conseil des commissaires le 24 novembre 2009 instituant un comité de vérification et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres;

CONSIDÉRANT que ce comité est composé de trois commissaires nommés par le Conseil;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

CONSIDÉRANT que deux commissaires substitués doivent également être nommés par le conseil;

CONSIDÉRANT la procédure d'élection applicable adoptée par le Conseil des commissaires le 27 octobre 2009 par la résolution no 24-CC-2009-2010;

ÉLECTION DES MEMBRES AU COMITÉ DE VÉRIFICATION :

Le président d'élection appelle les candidatures pour les trois (3) postes de membres du Comité de vérification :

Mme Diane Fournier se propose
M. Alain Riendeau se propose
M. Michel Gervais se propose
M. Bruno Marcoux se propose

Le président d'élection remet aux scrutateurs les bulletins de vote qui les distribuent.

Après le dépouillement des votes, le président d'élection déclare les trois (3) commissaires suivants, membres du Comité de vérification pour un mandat de 2 ans :

Mme Diane Fournier
M. Michel Gervais
M. Bruno Marcoux

Selon l'article 5 de la procédure l'élection, les bulletins de vote sont déchetés après chaque vote par la secrétaire générale.

ÉLECTION DES SUBSTITUÉS AU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le président d'élection appelle les candidatures pour les deux (2) postes de substitués du Comité de vérification :

M. Alain Riendeau et Mme Paule Froment se proposent à titre de substitués au Comité de vérification.

Puisque le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir, le président d'élection déclare élus, par acclamation, M. Alain Riendeau et Mme Paule Froment à titre de substitués au Comité de vérification.

60-CC-2014-2015

NOMINATION – COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la résolution # 39-CC-2009-2010 adoptée par le Conseil des commissaires le 24 novembre 2009 instituant un comité des ressources humaines et déterminant la composition et le mandat de ce comité, de même que la durée du mandat de ses membres;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

11

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

CONSIDÉRANT que ce comité est composé de trois commissaires nommés par le Conseil;

CONSIDÉRANT que deux commissaires substitués doivent également être nommés par le conseil;

IL EST PROPOSÉ par Mme Carole Lavallée :

1° de **NOMMER** les commissaires suivants, membres du comité des ressources humaines, et ce, pour une durée de deux (2) ans :

1. Mme Paule Froment
2. Mme Aurélie Condrain-Morel
3. Mme Valérie St-Laurent

2° de **NOMMER** les substitués suivants qui pourront agir en cas d'absence ou d'empêchement d'un commissaire, membre du comité:

1. Mme Diane Fournier
2. M. Benoît Laganière

Adoptée à l'unanimité

61-CC-2014-2015

COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION – COMPOSITION

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le Conseil des commissaires concernant la procédure des demandes de révision de décision;

CONSIDÉRANT que cette procédure prévoit notamment la création d'un comité de révision chargé d'examiner ce type de demandes ainsi que la composition de celui-ci;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner annuellement les membres de ce comité;

CONSIDÉRANT que certains commissaires ont manifesté leur intérêt à faire partie de ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain Riendeau :

1° d'**INSTITUER** un « comité de révision de décision », formé de neuf (9) commissaires dont la présidence à titre de membre d'office et d'amender la composition du comité de révision de décision à l'effet de permettre la nomination de deux commissaires-parents;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

12

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

2° de **DÉSIGNER** sur ce comité les huit (8) autres commissaires suivants, dont deux commissaires-parents :

M. Alain Riendeau
Mme Denise Girard
Mme Diane Fournier
Mme Myriam Hardy
M. Michel Gervais
Mme Paule Froment
M. Michel Rocheleau, commissaire-parent
M. Yanick Cyr, commissaire-parent

Adoptée à l'unanimité.

62-CC-2014-2015

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT – DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque commission scolaire doit instituer un Comité consultatif de transport des élèves;

CONSIDÉRANT que la composition de ce comité est déterminée par règlement du gouvernement (Règlement sur le transport des élèves);

CONSIDÉRANT que l'article 2 de ce règlement prévoit que ce comité est notamment composé de deux commissaires de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner ces deux commissaires;

IL EST PROPOSÉ par Mme Carole Lavallée :

de **DÉSIGNER** les deux (2) commissaires suivants pour siéger au Comité consultatif du transport des élèves pour l'année scolaire 2014-2015 :

M. David Miljour
M. Benoît Laganière

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Une personne a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

13

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Sept commissaires ont pris la parole. La commissaire Catherine Pelletier lit une brève allocution et demande qu'elle soit inscrite au procès-verbal : « Je remercie Mme Johanne Caron, directrice du Service des ressources financières, pour son excellente collaboration avec les auditeurs externes. Je voulais également souligner le travail de gestion exceptionnel de Mme Caron et son équipe. »

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 12.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

14

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2014 ET
AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014